



HAL
open science

Analyser les démarches de recherche : enjeux et impasses de la recherche en formation

Jean-Marie Barbier

► **To cite this version:**

Jean-Marie Barbier. Analyser les démarches de recherche : enjeux et impasses de la recherche en formation. *Éducation permanente*, 1985, *La recherche en formation*, n° 80, pp. 103-123. hal-02279470

HAL Id: hal-02279470

<https://cnam.hal.science/hal-02279470>

Submitted on 5 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

analyser les démarches de recherche

enjeux et impasses de la recherche en formation



JEAN-MARIE BARBIER

Le projet de ce texte est probablement né d'une conviction et d'une humeur :

— d'une conviction, partagée avec un certain nombre de professionnels de la formation, à savoir l'intérêt profond que peut présenter, à la fois pour la qualité du service d'éducation et pour l'évolution personnelle de ceux qui y œuvrent, *le développement de toutes les formes de recherche*. Cet intérêt est d'ailleurs suffisamment ressenti pour que l'on constate l'existence d'une demande forte et diversifiée d'engagement dans une démarche de recherche émanant aussi bien de la part de professionnels de la formation que d'institutions proprement dites. On en a pour preuve, par exemple, le mode très particulier de fréquentation par ces professionnels des structures universitaires

Jean-Marie BARBIER est sous-directeur de laboratoire au C.N.A.M. (chaire de Formation des adultes).

actuelles d'accueil de ces démarches (département de sciences de l'éducation, Réseau des hautes études en pratiques sociales, etc.) qui laisse à penser que de plus en plus d'éducateurs, de formateurs, d'enseignants tendent à s'engager dans un itinéraire de recherche à partir de leur propre expérience et vivent cet engagement comme qualifiant. On en a pour preuve également le succès rencontré auprès d'un certain nombre d'institutions de formation par des démarches telles que les démarches d'évaluation, ou les démarches d'élaboration de projet, qui laisse à penser que la relation existant entre qualité du service rendu et adoption d'une attitude de recherche est de mieux en mieux comprise ;

— d'une humeur aussi, liée au constat de la persistance d'un certain nombre de difficultés sinon d'impasses dans le développement de ces différentes formes de recherche. Il existe bien entendu un certain nombre de causes proprement politiques et sociales au développement insuffisant de la recherche en formation, eu égard à l'intensité de la demande actuelle. Les difficultés matérielles et institutionnelles dans lesquelles elle continue de se débattre par exemple ne sont certes pas sans rapport avec les résistances qu'elle déclenche, et donc avec l'enjeu social qu'elle représente. Mais il existe également, du moins j'en fais l'hypothèse, des difficultés internes à la recherche en formation elle-même, et qui peuvent contribuer à bloquer son développement. Tout se passe en effet comme si, dans la situation actuelle, pour des raisons aussi bien sociologiques qu'épistémologiques, il existait, dans les milieux qui font la recherche en formation, un certain nombre d'ambiguïtés et de confusions sur la nature exacte des démarches de recherche susceptibles d'être mises en œuvre, ce qui entraîne beaucoup d'incompréhensions et un certain gaspillage humain.

D'un côté, on constate par exemple qu'une part importante du discours produit par ceux qui font profession de recherche en formation se révèle être un discours à *orientation prescriptive*, donnant des indications sur ce que l'on doit ou sur ce qu'il est souhaitable de faire en formation. Autrement dit, ce qui est obtenu au terme de la démarche de recherche est présenté comme un *savoir susceptible d'être appliqué dans la pratique, alors que celle-ci suppose de fait une référence à des objectifs et à des valeurs qui, par posture méthodologique, sont exclus du fonctionnement de la démarche de recherche scientifique*. Le résultat de cette contradiction de statut est bien connu. Une bonne partie de la recherche en formation n'est pas directement utilisable pour la raison simple que les objectifs implicites des chercheurs ne recouvrent pas ceux des praticiens et que, de toutes façons, le choix d'une démarche d'action ne peut se faire en réalité qu'en référence à une situation concrète, caractérisée par des objectifs et des données toujours spécifiques. Ce décalage nuit bien entendu à la reconnaissance sociale dont peut bénéficier la recherche en formation.

D'un autre côté, on constate également que les nombreux promoteurs de démarches de recherche liées à l'action, lorsqu'ils spécifient leurs démarches, le font essentiellement en référence à des éléments tels que

la place des praticiens ou le rapport entre théorie et pratique, qui ne suffisent pas en tant que tels à les différencier de la démarche scientifique classique, mais simplement d'un mode d'exercice de cette démarche. Ils laissent par contre dans l'ombre un point qui pourrait les en différencier radicalement, à savoir, la place fonctionnelle jouée par les objectifs des acteurs dans la logique même de la démarche de recherche, et continuent de se référer à un critère classique de résultat susceptible de conférer une certaine légitimité : la production de nouvelles connaissances. La conséquence de cette contradiction est également connue : quand vient le temps des bilans, il est admis ici et là que, somme toute, la contribution de ces recherches à la production de nouvelles connaissances est restée modeste, ce qui, bien entendu, tend à renforcer la position de ceux qui n'y ont jamais vu qu'une forme dégradée de la recherche. S'il existe ainsi des confusions et des ambiguïtés entre les différentes formes de recherche actuellement existantes en formation, c'est en partie, semble-t-il, parce que l'on cherche à en cumuler les avantages sociaux, effets de reconnaissance et d'autorité attachés à la notion de savoir et de résultats scientifiques dans le cas des démarches de type classique, effets d'efficacité dans le cas des démarches de recherche liées à l'action en raison de leur capacité à résoudre des problèmes concrets.

Le pari qui sera fait dans ce texte — son projet — sera donc un pari inverse : plutôt que de jouer sur les ressemblances susceptibles d'exister entre les différentes formes de recherche, jouer sur leurs hétérogénéités, je ferai l'hypothèse que si l'on souhaite développer la recherche en formation sous toutes ses formes, il convient précisément de ne pas chercher à cumuler les caractéristiques et les avantages sociaux attachés à chacune d'entre elles, mais au contraire d'élucider ce qui fait leur logique de fonctionnement spécifique afin de pouvoir en tirer le meilleur parti.

Propositions de départ

Ce projet s'est trouvé conforté et alimenté notamment par trois types d'expériences :

— tout d'abord une expérience personnelle directe d'engagement dans différentes formes de recherche : appartenant en effet à une institution d'enseignement supérieur professionnel, j'ai été amené à connaître à la fois des formes de recherche classique (liées notamment aux besoins de nos formations en outils d'analyse) et des formes de recherche finalisée (liées notamment aux besoins de nos formations en démarches d'effectuation) ;

— ensuite la nature des objets de recherche abordés : ayant en effet l'occasion d'étudier le fonctionnement de pratiques telles que les pratiques d'analyse des besoins, d'élaboration de projet ou d'évaluation,

j'ai été amené à observer que ces pratiques pouvaient constituer d'authentiques formes de recherche lorsqu'elles sont menées avec rigueur et de façon explicite, et qu'en même temps elles ne pouvaient être considérées comme des pratiques scientifiques, contrairement à la manière dont elles sont souvent présentées, tout simplement parce qu'elles intègrent dans leur logique de fonctionnement les objectifs d'action des acteurs concernés;

— enfin, une expérience de formation à la recherche : assurant en effet depuis quatre ans un séminaire de préparation à la conduite d'une activité de recherche, j'ai été amené à constater l'intérêt que peut présenter l'analyse du fonctionnement d'une démarche de recherche concrète. J'ai pu observer en particulier les effets d'élucidation que pouvait avoir un questionnement simple, à base non chronologique, sur les principales composantes de fonctionnement d'une démarche de recherche (exemple : qu'est-ce qui s'est passé : 1. au niveau des conditions d'émergence de l'objet ; 2. au niveau de la constitution de l'objet lui-même ; 3. au niveau des hypothèses ; 4. au niveau des choix indicateurs ; 5. au niveau des outils de production d'informations ; 6. au niveau du traitement de ces informations ; 7. au niveau des résultats).

Au terme de cette triple expérience, je formulerai cinq propositions de départ :

Première proposition

Il est possible de parler d'acte de recherche dès lors que l'on se trouve en présence d'opérations spécifiquement mises en œuvre en vue d'aboutir à la production de représentations intellectuelles nouvelles et à leur expression sur un support externe. Autrement dit, l'acte de recherche fonctionne comme un *acte délibéré et socialement organisé* en vue d'aboutir spécifiquement à la production de *représentations intellectuelles nouvelles* et susceptibles d'avoir une *existence sociale distincte* de la personne physique de leur(s) auteur(s). Il s'agit là, on le voit, d'une définition relativement large. Elle permet toutefois, d'ores et déjà, de préciser la différence et l'articulation existant entre un acte de recherche et un acte de formation. Un acte de formation se définit en effet comme un acte de production de nouvelles capacités. Pour devenir une capacité, une représentation doit être *détenue* (donc appropriée) par l'acteur susceptible de la mettre en œuvre ; par ailleurs, il existe d'autres capacités que la détention de représentations ; enfin, un grand nombre de capacités analysables en termes de représentations ne correspondent pas forcément à de nouvelles représentations. Dans ces conditions, on comprend que la recherche soit à la fois en amont de la formation et n'en alimente directement qu'une partie. On comprend aussi que l'acte de recherche puisse avoir un effet de formation pour le ou les acteurs qui produisent de nouvelles

représentations. Cette définition permet également de différencier recherche et intervention. L'intervention a en effet comme résultat spécifique la production de changement dans une organisation ou un système (à l'échelon collectif ou individuel). Si, pour pouvoir s'effectuer, elle comporte des séquences aboutissant à de nouvelles représentations, celles-ci n'ont cependant, dans la démarche, qu'un statut purement instrumental. En tant que démarche spécifique et autonome, la recherche ne peut avoir pour résultat final que des représentations relatives à un changement. Cette définition permet encore de distinguer le fait « d'être en recherche » qui ne suppose pas un travail d'expression sur un support externe des nouvelles représentations produites et le fait de « faire de la recherche » qui, au contraire, le suppose.

Seconde proposition

En cohérence avec les distinctions opérées au sein des représentations intellectuelles, il est possible, à propos de la formation comme à propos d'autres domaines, de distinguer notamment *trois types de recherches* selon la *nature exacte des représentations auxquelles elles aboutissent* :

— les recherches ayant pour résultat explicite l'établissement de *faits*, d'événements, l'identification de *phénomènes* et, plus généralement, la production de *représentations directement relatives aux réalités* présentes en formation. Ces recherches prennent notamment la forme de descriptions, d'observations, de témoignages et peuvent être désignées sous le terme de *recherches empiriques*. Elles précèdent fréquemment d'autres formes de recherches, mais ne font pas l'objet de confusions avec elles : nous ne les aborderons donc pas directement dans le cadre de cet article ;

— les recherches ayant pour résultat explicite la production de *savoirs* à proprement parler, ou encore de *savoirs théoriques*, c'est-à-dire de *représentations relatives aux relations pouvant exister entre les différentes réalités* présentes en formation. Ces recherches pourront être désignées sous le terme de recherches de *type classique* ou à *orientation scientifique* ;

— enfin, les recherches ayant pour résultat explicite la production de *représentations relatives à un ou plusieurs éléments de la conduite d'une action* de transformation des réalités présentes en formation. Nous pourrons parler alors des *recherches finalisées* ou *liées à l'action*.

Troisième proposition

Au-delà de la variété des opérations concrètes qu'elles mettent en œuvre, au-delà de la diversité de leurs objets, de leurs méthodes et des

types d'acteurs qu'elles peuvent impliquer, les différentes formes de recherche ayant pour résultat explicite la production de savoirs peuvent être analysées comme relevant d'une logique de fonctionnement commune et spécifique dont les principales composantes¹ seraient les suivantes :

— point de départ : l'émission d'*hypothèses de lecture du réel*, c'est-à-dire d'idées d'une *relation stable* pouvant exister entre deux ou plusieurs catégories de réalités ;

— point de passage obligé (ou moyens) : la *délimitation* (à l'aide d'indicateurs), la *production* et le *traitement d'informations relatives à ces réalités et à leurs relations* ;

— rôle des acteurs : la distribution des rôles et des fonctions entre les différentes parties prenantes du processus de recherche est une *distribution spécifique* à l'acte de recherche ;

— résultat : la *production de savoirs* proprement dits, c'est-à-dire la confirmation d'une relation existant entre deux ou plusieurs catégories de réalités.

Quatrième proposition

Au-delà de la variété des rapports de pouvoir dans lesquels elles s'effectuent, au-delà de la diversité de leurs méthodologies et des intérêts sociaux par rapport auxquels elles se situent, les différentes formes de recherche habituellement désignées sous le terme de recherche professionnelle, de recherche-développement, de recherche-action, de recherche impliquée ou participante sont susceptibles d'être regroupées dans un même ensemble de recherches (les recherches finalisées ou « liées à l'action ») dont la logique spécifique de fonctionnement pourrait être repérée notamment à partir des composantes suivantes :

— première composante obligée : l'explicitation d'*objectifs ou d'hypothèses d'action*, c'est-à-dire de *représentations relatives* non pas au réel, mais à une *transformation possible du réel* ;

— seconde composante obligée : la délimitation, la production, le traitement et l'analyse d'*informations congruentes avec ces objectifs*, c'est-à-dire susceptibles d'être mises en relation avec eux en vue de parvenir au résultat final ;

— rôle des acteurs : les distributions des rôles et des fonctions dans la recherche et dans l'action de transformation du réel correspondante ne diffèrent pas sensiblement ;

— résultat : la production de *nouvelles représentations relatives à tout ou partie des éléments de la conduite d'une action de transformation du réel*, exemple : conception d'une nouvelle démarche, d'une nouvelle

1. Présentées dans l'ordre logique ou théorique, et non chronologique.

manière de faire, propositions d'actions nouvelles, hypothèses pédagogiques, etc.

Cinquième proposition

Si l'on admet qu'à propos d'une action quelconque, survenant en formation comme dans un autre domaine d'activité, il est possible de distinguer trois types de processus :

- le *procès opératoire* qui rassemble l'ensemble des réalités entrant comme composantes directes dans le fonctionnement de cette action (objet, moyens, acteurs, résultats, par exemple);
- le *procès de conduite* qui rassemble l'ensemble des réalités de type subjectif qui précèdent, accompagnent ou suivent le procès opératoire, qui influent sur son déroulement mais qui s'en distinguent en ce sens qu'elles gardent un statut de représentations sur lui : objectifs, projets, prévisions, contrôles, régulations, bilans, jugements, etc.;
- le *procès affectif* enfin, qui rassemble l'ensemble des réalités se situant sur le registre des affects (sentiments, motivation, intérêts, déplaisir, etc.) et accompagnant l'engagement, la poursuite ou le renouvellement d'une activité.

Nous pouvons avancer l'hypothèse que *les recherches liées à l'action peuvent être considérées en fait*, dans le cas bien entendu d'actions d'ampleur suffisante, *comme des composantes du procès de conduite de ces actions*, celui-ci faisant alors l'objet d'une *explicitation*, d'une *autonomisation* et d'une *rationalisation* maximales.

Il n'est pas possible, bien sûr, dans le cadre de ce court article, de valider par des faits l'ensemble de ces propositions. En cohérence avec l'objectif initialement avancé d'élucider ce qui fait la spécificité de chacune des deux principales logiques de recherche faisant l'objet de confusions, et de le faire avec des outils généraux d'analyse d'une pratique de recherche, je m'attacherai donc simplement à donner un certain nombre de précisions sur des caractéristiques spécifiques de chacune de ces deux logiques, afin de faciliter leur identification et leur usage. Ces précisions ne seront pas données sur la base de discours prescriptifs sur la recherche, mais sur la base de descriptions de pratiques. Elles ne seront bien entendu pas exhaustives puisque je ne privilégierai que les *spécificités* : il n'est pas question ici de tenir un discours général et complet sur les méthodologies de la recherche.

Etude de quelques caractéristiques d'une démarche de recherche classique

L'objet de la démarche de recherche

Par comparaison avec l'objet de la démarche de recherche liée à l'action, il présente notamment quatre caractéristiques.

Tout d'abord, il se constitue habituellement à partir d'une transformation de la demande initiale

Quelles que soient les démarches qu'elles induisent, les demandes de recherche naissent en effet le plus souvent de problèmes d'action et se formulent comme des demandes de résolution de problème, c'est-à-dire qu'elles sont centrées davantage sur le comment que sur le pourquoi. En tant que telles, elles ne peuvent constituer l'objet même d'une démarche de recherche classique : elles donnent lieu à une retraduction sous la *forme d'un problème de connaissance*, de compréhension ou d'explication des faits. Si l'on se trouve, par exemple, en présence d'un problème de développement insuffisant de la demande de formation chez une catégorie de salariés non qualifiés dans une entreprise, cela peut se traduire par l'engagement d'une recherche sur les déterminants de la demande de formation chez cette catégorie de salariés. On notera toutefois que certains problèmes sont d'emblée posés comme des problèmes de connaissance (exemple : connaître les « besoins ») alors qu'il s'agit en fait de problèmes d'action (déterminer des objectifs).

Il évolue très fréquemment au cours de la recherche

Il n'est pas possible, en effet, dès le début d'une recherche, de définir de manière précise l'ensemble des réalités qui composent cet objet (exemple : la liste des déterminants de la demande de formation) puisque c'est précisément le rôle de la formulation des hypothèses que d'énoncer ces réalités et leurs relations. La définition de l'objet s'effectue en liaison avec la constitution de la problématique et avec son évolution. Au départ de la démarche de recherche, on utilise donc une définition de *désignation* qui permet simplement de décrire dans ses grandes lignes le champ de la recherche.

Il a trait à des réalités forcément toujours singulières

Mais ce n'est pas à ce qui fait leur singularité qu'il s'attache ; il privilégie au contraire ce qui les rapproche d'autres réalités. La démarche de recherche classique cherche en effet à produire des savoirs si possible utilisables dans d'autres situations que la situation

immédiate qui a suscité la recherche. Dans l'étude des déterminants de la demande de formation d'une population donnée, on s'intéressera donc tout particulièrement à ce qui offre une portée générale. L'objet tend à être conceptuel.

Enfin, il peut être relatif à toutes les réalités physiques et sociales

Contrairement à ce qui est affirmé assez souvent, il n'existe *pas de ligne de partage* entre les objets qui relèveraient de démarches classiques et les objets qui relèveraient de démarches impliquées ou liées à l'action. La recherche de type classique peut avoir comme objet l'individuel, le qualitatif, les changements. S'il est vrai que les sciences sociales s'intéressent davantage aux populations qu'aux itinéraires individuels, aux comportements observables plutôt qu'à la signification que leur accordent leurs auteurs, aux états plutôt qu'aux changements, il ne s'agit pas là pour autant, tant s'en faut, d'une caractéristique « naturelle » de la recherche de type classique. L'abord de ces objets suppose simplement la mise au point de stratégies de recherche très spécifiques tant au niveau des hypothèses (exemple : articulation du subjectif et de l'objectif), des indicateurs (moins directement quantifiables), que des outils de production d'information (place des méthodes cliniques notamment).

Le fonctionnement de la démarche de recherche

L'émission d'hypothèses de lecture du réel

a) La présence d'hypothèses de lecture du réel est une *condition sine qua non* de la démarche de recherche de type classique et la caractéristique qui permet le plus clairement son identification. Le produit de la recherche étant en effet défini comme la confirmation d'une relation entre deux ou plusieurs catégories de réalités, il est nécessaire qu'à un moment donné de la recherche ait été formulée l'idée d'une telle relation et que cette idée ait pu être confrontée avec des faits. Sinon, pas de recherche. Les hypothèses fonctionnent comme des grilles de questionnement du réel, plus ou moins pertinentes selon leur qualité. Elles ont pour but de comprendre, de rendre compte, d'expliquer. Elles se présentent le plus souvent comme des systèmes de relation entre des faits, des événements, des comportements, etc., fussent-ils très subjectifs, à l'exclusion de tout élément qui ne serait pas relatif à une réalité existante (objectif ou norme implicite, etc.). Pour rendre compte de l'émergence d'une demande de formation, on formulera par exemple une série de relations entre celle-ci et le profil de capacités d'un individu, son histoire, le vécu de cette histoire, l'image qu'il a de lui-même au terme de cette histoire, la représentation qu'il se fait des possibilités de changement de la situation dans

laquelle il se trouve (et non ces possibilités elles-mêmes)², la représentation qu'il se fait de ses propres perspectives d'évolution (et non ces perspectives elles-mêmes)², etc. Selon le degré de certitude des hypothèses, on parlera de simple corrélation ou de relation causale. Les différentes formes de causalité (linéaire, structurale, etc.) sont en effet au cœur de la démarche de recherche classique. Selon leur amplitude, on parlera de simples hypothèses, ou de problématiques et de modèles théoriques.

b) La formulation des hypothèses est le résultat de tout un processus de construction dans lequel interviennent notamment trois éléments :

- les modèles sociaux d'explication existants, qui font l'objet, de la part des acteurs de la recherche d'un effort de distanciation et de critique ;
- les modèles théoriques déjà construits (travaux scientifiques antérieurs) qui feront souvent l'objet d'une appropriation et d'un effort de positionnement de la part des chercheurs ;
- l'activité heuristique propre à la recherche, susceptible de permettre ruptures et découvertes (!), et qui suppose notamment une autonomie relative des acteurs de la recherche par rapport à la demande dans ce moment clé de la formulation des hypothèses.

c) Enfin, cette formulation continue de s'effectuer pendant toute la durée de la recherche. L'émission d'hypothèses est en effet le point de départ logique de la recherche, pas forcément son point de départ chronologique. Ce n'est que dans le cas de la recherche expérimentale que toutes les hypothèses sont explicitées avant le recueil d'informations. Le cas le plus fréquent est une itération entre formulation des hypothèses et recueil des faits ; c'est la fonction notamment des pré-enquêtes.

La constitution des informations relatives aux réalités désignées

L'établissement de faits susceptibles de confirmer, infirmer ou modifier les hypothèses est évidemment ce qui distingue la recherche scientifique de l'attitude philosophique qui ne comporte pas de confrontation explicite avec les faits. Les opérations qui y ont trait occupent l'essentiel du temps de la recherche. Leur principale caractéristique, dans le cas de la recherche classique, est leur *cohérence* avec l'objet et avec les hypothèses, c'est-à-dire *leur capacité à fournir des informations correspondant aux réalités désignées et à leurs relations.*

On peut les classer en trois ensembles :

a) La détermination des *indicateurs* : le choix d'indicateurs, c'est-à-dire de catégories intellectuelles susceptibles d'induire un processus

2. Le contenu d'une anticipation n'est pas un fait, par contre l'expression de cette anticipation en est un.

de production d'informations, est en effet une nécessité pour appréhender le réel. Pour aborder une réalité telle que la demande de formation, on est ainsi obligé de passer par des catégories telles que la présence physique au début d'un stage, la demande administrative d'inscription, le souhait exprimé auprès d'un tiers, etc. *C'est du choix des indicateurs que dépend pour l'essentiel la cohérence de la démarche de recherche.* Ceux-ci sont extrêmement diversifiés selon les objets et les problématiques, et ne se réduisent pas seulement à la notion de variables quantifiables. Le moment de leur explicitation est variable (questionnement ouvert ou fermé) et est lié à l'évolution des hypothèses. Enfin, les indicateurs peuvent être d'origine externe (exemple : catégories socioprofessionnelles) ou construits pendant la recherche (exemple : populations construites).

b) Le processus de *production d'informations* proprement dit : celui-ci se situe dans le prolongement du choix des indicateurs qui en constituent le point de départ (exemple : contenu d'une grille). Il fonctionne dans tous les cas comme un *processus social impliquant des rapports diversifiés* (ne se réduisant pas à la relation sujet-objet) entre des acteurs en interaction, ce qui ne manque pas de présenter des conséquences sur les informations obtenues. Il met en œuvre des outils de production d'informations (ou techniques) cohérents avec les indicateurs choisis et que, selon le degré d'intervention du chercheur dans la situation, on peut classer en quatre catégories : le recueil d'informations préexistantes ; l'observation, y compris participante ; la production de discours (entretien, questionnaire, etc.) ; l'expérimentation ou la provocation de conduite (tests, épreuves, expériences, etc.). A ce niveau des séquences méthodologiques habituellement classées comme relevant de la recherche-action (exemple : méthodes cliniques) peuvent tout à fait être intégrées dans une démarche classique sans changer la logique générale de la démarche.

c) Le traitement des informations : la fonction de ce dernier processus est d'accroître la correspondance entre informations produites et hypothèses. On y trouve notamment des opérations de sélection de l'information (exemple : analyse de contenu), de vérification de leur qualité et de quantification quand celle-ci est souhaitable et possible pour confirmer les relations posées en hypothèses.

Rôle des acteurs

Ils présentent notamment trois caractéristiques :

a) Ils sont spécifiques à l'acte de recherche. Quel que soit par ailleurs leur statut social, les différents acteurs impliqués dans une démarche de recherche de type classique jouent pendant tout son déroulement une fonction spécifique à l'acte de recherche. Autrement dit, *rôle social et rôle dans la recherche ne se recouvrent pas.* Ceci signifie notamment qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un statut social de chercheur pour s'engager dans une démarche de recherche de type classique, mais ceci signifie également qu'un praticien, lorsqu'il s'engage

dans une telle démarche pour une partie de son temps, y joue un rôle différent de celui qu'il exerce dans sa pratique.

b) Ils se définissent essentiellement en référence aux autres composantes de l'acte de recherche : les phénomènes de détention préalable d'hypothèses, de détention préalable d'informations, de détention préalable d'outils de production et de traitement des informations peuvent contribuer à composer des constellations de rapports extrêmement variés entre acteurs qui font la recherche, chercheurs et/ou praticiens.

c) Enfin, ils sont exclusifs de toute prise en considération explicite, à titre de composante fonctionnelle de la demande de recherche, des systèmes de valeurs ou des systèmes d'objectifs des acteurs qui font la recherche ou la demandent. Si de tels objectifs ont place dans l'émergence de l'objet, ils n'ont aucune place dans l'élaboration des hypothèses et dans le choix des indicateurs³. Comme nous l'avons vu en effet, la démarche ne connaît que des faits et des relations entre les faits. *Elle a d'autant plus d'intérêt et de portée qu'elle y parvient le mieux.*

Produit de la démarche

Il se présente donc comme la confirmation, grâce à la confrontation avec les faits, des systèmes de relations définis par le jeu d'hypothèses dans leur état final. On parle alors de savoirs ou de savoirs théoriques. Ceux-ci sont rarement formulés comme des savoirs définitifs mais reportés aux conditions dans lesquelles ils ont été produits. Leur principale caractéristique est d'être exprimés sous une forme qui les rend potentiellement utilisables par d'autres acteurs que ceux qui ont fait la recherche ou l'ont demandée.

Fonction de la démarche de recherche

L'engagement dans une démarche de recherche de type classique peut avoir des significations très variées à la fois pour les différents acteurs qui la font et les différents acteurs qui la demandent. L'élucidation de ces significations, souvent très éclairante, peut être faite notamment à partir de trois types d'interrogations :

- sur les conditions d'émergence de l'objet : quels acteurs l'ont demandé, dans quelles circonstances ;
- sur les usages explicites de ses produits ;
- sur les effets prévisibles (exemple : promotion, pouvoir, etc.).

3. Au mieux l'implication du chercheur peut être utilisée explicitement dans le processus de production d'information.

Nous nous contenterons simplement de signaler trois types d'usages :

- dans le champ de la recherche : la contribution au développement d'un corps de savoirs ou à sa remise en cause ;
- dans le champ de la formation : l'appropriation directe des savoirs produits notamment dans les formations qualifiantes et de haut niveau ;
- dans le champ de la pratique : la mise en œuvre de ces savoirs à titre d'*outils d'analyse* dans tous les moments de la pratique supposant le développement d'une activité de compréhension du réel : analyse de situation préalable à l'action, analyse des objets sur lesquels porte l'action, analyse par le praticien de ses propres pratiques.

Etude de quelques caractéristiques de la démarche de recherche liée à l'action

Rappelons que nous avons regroupé sous ce terme des formes de recherche extrêmement divergentes quant aux systèmes d'objectifs et aux systèmes de valeur qu'elles mettent en œuvre, depuis la recherche opérationnelle en pédagogie jusqu'aux recherches conscientisantes, en passant par l'analyse institutionnelle : nous faisons en effet l'hypothèse que c'est précisément la présence explicite et fonctionnelle de tels objectifs et de telles valeurs au sein même de la démarche de recherche qui constitue leur point commun.

L'objet de la démarche de recherche

Par comparaison avec l'objet de la démarche de recherche de type classique, se présentent notamment quatre caractéristiques :

a) Tout d'abord cet objet n'est pas obtenu à travers une transformation de la demande de recherche, mais directement donné par elle sous la forme d'une situation-problème à résoudre (exemple : pour un responsable de formation : quelles formations proposer à un public apparemment non demandeur ?). Loin de fonctionner comme une reconstruction, *les pratiques de constitution d'objets fonctionnent donc en fait comme des pratiques d'identification, d'élucidation de la demande de recherche*, quelle que soit la forme adoptée par celle-ci. Selon les cas, on parle d'analyse de la demande ou de la commande, d'identification de la question posée ou du problème à résoudre, de problématisation ou de définition de problématique. Toutes ces pratiques ont la même fonction et sont antérieures à la réalisation de la recherche proprement dite.

b) Cet objet, comme cette demande, est toujours relatif à la *réalisation d'une action singulière*. Quelle que soit la forme de recherche adoptée, celle-ci se définit obligatoirement en référence au fonctionnement d'une action singulière, de statut et d'amplitude variables, mais qui fait, en tant que telle, l'objet d'intérêt de la recherche et des pratiques d'élucidation de la demande. Selon les cas, cette action pourra être par exemple le fonctionnement d'une institution (exemple : analyse institutionnelle), le fonctionnement d'un groupe (exemple : recherche à orientation psycho-sociologique), le fonctionnement d'un dispositif (exemple : recherche sur une action expérimentale), le fonctionnement d'un itinéraire personnel (exemple : expérience de vie) ou encore un fonctionnement social plus large (exemple : recherche articulée à la définition d'une politique). Cette action pourra se situer dans des domaines variés : professionnel, social, personnel, etc.

c) Cet objet, comme cette demande, correspond toujours à une situation d'*engagement dans la conduite* de cette action. Toutes les demandes de recherche finalisées sont en effet émises par un ou plusieurs des acteurs présents dans la conduite de l'action désignée, et prennent signification par rapport à leurs enjeux dans cette conduite. Les pratiques d'élucidation de la demande fonctionnent donc comme des pratiques d'identification des acteurs présents et de leurs positions dans la conduite de l'action comme dans l'engagement de la recherche. Elles jouent un rôle direct sur les conditions sociales de réalisation proprement dite (exemple : négociation de contrat).

d) Enfin, cet objet, comme cette demande, prend habituellement signification *par rapport à un moment plus précis de la conduite de cette action*, également susceptible d'être identifié. En première analyse, on peut ainsi distinguer :

— les recherches qui ont un but de diagnostic et de prévision de l'évolution : études de diagnostic, études de publics, études de situations, études de besoins, analyses de demandes, etc. Ces recherches tendent en fait à la production d'objectifs d'évolution adaptés à une situation donnée ;

— les recherches qui ont un but de conception de plans, de démarches, de programmes, de stratégie : études de projet, recherche de modes d'action, étude de politique, mise au point de stratégie, études préparatoires à des décisions, etc. Ces recherches tendent en fait à fonctionner comme une recherche de moyens efficaces pour réaliser des objectifs d'évolution ;

— les recherches ayant trait à l'évaluation des actions : analyses rétrospectives, expérimentations, bilans, analyse d'effets, évaluations de méthodes, évaluations de politiques. Ces recherches tendent à fonctionner comme une mise en relation des projets d'action et d'informations sur leur déroulement. Certaines recherches peuvent toutefois porter sur toutes ces composantes à la fois lorsqu'elles précèdent, accompagnent et suivent le déroulement des actions.

Fonctionnement de la démarche de recherche

L'explicitation d'objectifs ou d'hypothèses d'action

Ces objectifs ne sont pas les objectifs de la recherche proprement dite, tels que nous venons de les aborder, mais les *objectifs poursuivis par les acteurs présents dans la situation* concrète qui a suscité la recherche, et dans l'action à laquelle elle est relative. Selon les cas, on parlera de souhaits, d'attentes, de préoccupations, d'aspirations, d'intérêts, de revendications, de demandes, d'exigences, de projets, de plans, de programmes, etc. Ce ne sont pas des représentations de faits, mais de choses « à faire ». Des hypothèses pédagogiques du type : « avec tel public, je fais l'hypothèse qu'il convient de... » en constituent par exemple une bonne illustration.

a) La présence de tels objectifs est *indispensable au fonctionnement de la démarche de recherche finalisée* et permet d'ailleurs de la différencier clairement de la démarche classique. Dans le cas d'une étude « diagnostique », il n'est pas possible en effet de déterminer des objectifs d'évolution adaptés à une population donnée sans partir d'objectifs de changement à valeur plus générale ; il n'est pas davantage possible de concevoir un projet ou d'évaluer une action sans disposer auparavant d'objectifs finals ou d'objectifs de fonctionnement. Loin d'être exclues de la démarche de recherche, les options, les valeurs, les implications, les orientations des acteurs deviennent, *dans leur contenu même*, une composante explicite de la démarche de recherche. Il n'est pas possible en effet de concevoir une transformation du réel sans référence à de tels objectifs. *Plus ils sont explicites, plus la recherche a des chances d'être féconde.*

b) Une *bonne part du travail de recherche* va donc consister dans un travail d'explicitation de ces objectifs et va mettre en œuvre, dans ce but, non pas des outils de production d'informations mais des outils d'expression de ces objectifs chez les acteurs impliqués : méthodes d'exploration, méthodes d'expression, méthodes d'identification des intérêts, lieux de parole, analyses d'implication, définition d'exigences, etc. Ceci explique l'importance que prend la durée, et le caractère de dynamique sociale et d'activation du réel que représente le processus de recherche. Dans un bon nombre de cas, ce travail d'explicitation s'effectue de manière itérative avec le travail centré sur les informations factuelles, donnant lieu à des « approfondissements » : par exemple, un travail sur l'autobiographie permet de parvenir à une expression sur les attitudes et valeurs individuelles.

c) Ce travail d'explicitation s'effectue enfin dans les *conditions sociales qui sont plus généralement celles de la recherche et de la conduite de l'action*. Selon les cas, les outils mis en œuvre privilégient par exemple les objectifs des acteurs qui ont le pouvoir dans la conduite de l'action ou les objectifs de la population touchée par cette action, ou encore chercheront délibérément l'expression multiple et la confrontation des points de vue. C'est le cas notamment d'un certain nombre de

recherches-action orientées vers la mise à jour, le "déplément"⁴ des intentions et des intérêts de chaque acteur dans la situation

La constitution d'informations "congruentes"

Les opérations relatives à cette composante de la démarche de recherche finalisée sont évidemment celles qui ressemblent le plus à la démarche de recherche classique puisqu'elles comportent un travail de production et de traitement des informations susceptible de mettre en œuvre des méthodologies semblables. Elles en diffèrent cependant sur un point essentiel qui est la qualité des informations obtenues au bout du compte : celles-ci ne sont pas des informations relatives aux réalités ou relations entre réalités énoncées dans le jeu d'hypothèses et susceptibles de le confirmer, mais des *informations* qui, *mises en relation avec les objectifs d'action explicites, sont susceptibles de permettre la production de représentations plus précises et plus complètes relatives à la conduite de l'action ayant suscité la recherche*, et le passage d'une composante de la conduite de cette action à une autre. Pour désigner cette qualité, nous parlerons de *congruence* : dans le cas d'une étude diagnostique sur une population ; sont par exemple congruentes les informations relatives à la situation, à l'histoire ou au profil actuel de capacités de cette population puisque, mises en relation avec les objectifs de changement exprimés au sein de cette population, elles permettent de parvenir à d'éventuels objectifs d'évolution précis et adaptés aux caractéristiques de cette population.

Nous pouvons faire, au sujet de ces opérations, trois remarques :

a) Tout d'abord, c'est bien entendu du *choix des indicateurs* que *dépend pour l'essentiel la congruence* des informations obtenues. Nous sommes, de ce point de vue, dans une situation analogue *mutatis mutandis*, à la démarche de recherche classique. On constate toutefois que, dans la grande majorité des recherches finalisées, ce choix d'indicateurs s'effectue de manière empirique et non contrôlée, ce qui explique les incertitudes de démarche continuant d'affecter ces recherches. On parle notamment de rechercher les informations pertinentes et significatives sans que soit clairement établi ce qui fait leur pertinence ou leur signification. Ce choix d'indicateurs est en fait très dépendant de la nature et du contenu des objectifs explicites et du résultat auquel on veut parvenir :

— dans le cas d'une étude diagnostique, comme on vient de le voir, ces indicateurs ou catégories d'appréhension du réel seront par exemple plutôt relatifs à l'histoire, à l'activité et au profil de capacités de la population concernée ;

— dans le cas d'une recherche fonctionnant comme une planification d'action, ils seront plutôt relatifs aux différentes catégories de ressources existantes ;

4. L'expression est de René BARBIER.

— dans le cas d'une recherche fonctionnant comme une évaluation, ils se présenteront par exemple comme des catégories de fait permettant de renseigner sur l'atteinte ou non des objectifs poursuivis.

b) Les opérations de production d'information ne font pas apparaître d'outils nouveaux par rapport à la recherche classique. On constate toutefois très fréquemment que les mêmes outils (travaux de groupe, entretiens, etc.) peuvent être utilisés à la fois pour l'expression des objectifs des acteurs et la production d'informations factuelles. Cette situation pose des problèmes méthodologiques délicats, mais permet des phénomènes d'itération entre objectifs et faits susceptibles de favoriser le processus de recherche.

c) Enfin, à l'étape de leur traitement, *les informations obtenues, mises en relation entre elles, peuvent donner lieu éventuellement à la production de savoirs* : c'est le cas notamment lors d'analyses rétrospectives des actions (relations entre moyens mis en œuvre ou jeu des acteurs et type de résultat) ou encore lors d'analyses de situation (relations entre éléments composant une situation). Dans certains cas, les données recueillies peuvent même donner lieu à tout un travail d'interprétation et d'élucidation. La production de savoirs ne présente toutefois qu'un *caractère séquentiel, instrumental*, dans la démarche qui vise explicitement d'autres résultats. La recherche finalisée peut comporter une production de savoirs, elle *ne l'implique pas forcément*.

Rôles des acteurs

Ils appellent trois observations :

a) Tout d'abord, il n'existe pas de différence sensible entre définition des rôles dans la recherche et définition des rôles dans la conduite de l'action. La recherche ne constituant, en effet, comme nous l'avons vu, qu'un moment de la conduite de l'action, faisant simplement l'objet d'une explicitation et d'une rationalisation, il n'existe pas de fondement à une distinction des rôles dans la recherche et dans l'action. Quand il s'engage dans une démarche de recherche finalisée, un acteur ayant statut social de chercheur devient, qu'il le veuille ou non, partie prenante de l'action ; il devient praticien. A l'inverse, le praticien qui s'engage dans cette démarche ne quitte pas son rôle de praticien, il ne fait que se donner des moyens supplémentaires pour l'exercer de manière explicite et rationnelle. A la limite, la recherche finalisée est d'autant plus efficace qu'elle reproduit la distribution des rôles dans l'action. Auteurs et acteurs, pour reprendre l'expression d'H. Desroche, sont confondus.

b) Loin de se caractériser par une règle de distance, cette définition de rôles se caractérise au contraire par une *règle d'implication*. Cette implication n'est pas seulement souhaitée ; elle est, comme nous l'avons vu, nécessaire au fonctionnement de la démarche : subjectivités, options, valeurs, implications sont engagées dans le processus de recherche et en assurent la dynamique spécifique. Ceci est vrai pour les acteurs ayant statut social de praticiens bien sûr, mais également

pour les acteurs ayant par ailleurs un statut social de chercheurs. Ceux-ci ne peuvent, en aucun cas, rester neutres, et se situent obligatoirement soit en référence aux objectifs des uns ou des autres, soit en référence à leurs propres objectifs *dans* cette action. Il existe d'ailleurs une relation entre la force de l'implication et la probabilité d'aboutissement de la démarche de recherche.

c) Cette distribution des rôles peut enfin permettre une *différenciation* des démarches de recherche finalisée *selon les conditions sociales* dans lesquelles elles s'effectuent. On peut ainsi distinguer :

— les formes de recherche accordant de fait un rôle privilégié aux décideurs et responsables de l'action sans véritable participation de la population intéressée (exemple : recherche opérationnelle, études préparatoires à décisions) ;

— celles accordant au contraire un rôle privilégié à cette population elle-même (exemple : recherche participative, recherche consciencieuse, recherche « avec ») ;

— celles accordant enfin un rôle à chacun des types d'acteurs présents (exemple : recherches négociées).

Les unes et les autres s'accompagnent bien sûr de référents idéologiques (adaptation-contestation) et théoriques (différentes écoles de pensée) spécifiques.

Le produit de la démarche

Il se présente donc comme la mise en relation de représentations relatives à des objectifs et de représentations relatives à des faits pour aboutir à de *nouvelles représentations relatives aux différents aspects de la conduite d'une action de transformation du réel* : conception de nouveaux objectifs, de nouveaux modes d'action, de nouveaux processus, de nouveaux outils, etc. Selon les cas, leur caractère innovant sera plus ou moins accusé. On observera qu'il s'agit de *représentations* relatives à un changement, et non de ce changement lui-même, qui réclame encore d'autres conditions. *La recherche ne fait pas le changement, elle le prépare* en modifiant les représentations des acteurs. Enfin, ces représentations sont directement *adaptées* à la situation spécifique pour laquelle elles ont été produites ; en contrepartie, elles ne sont pas, en tant que telles, directement généralisables, mais présentent un caractère relatif à un temps et à un espace donné.

Fonction de la démarche de recherche

Peut-être plus encore que dans le cas de la recherche classique, l'engagement dans une démarche de recherche finalisée revêt de multiples significations qui méritent d'être élucidées en tant que telles pour chacun des types d'acteurs (exemple : légitimation d'une décision

pour le décideur, valorisation de pratique et visibilisation pour les praticiens, reconnaissance externe pour les chercheurs, etc.). Attachons-nous à ce qui paraît le plus important :

— concernant les conditions d'émergence de la recherche : on constate l'existence d'une liaison entre réussite préalable dans une action, existence d'enjeux de pouvoir dans la conduite d'une action, *recherche d'affirmation et de différenciation d'identité* (de la part d'un individu ou d'un groupe) et engagement dans une démarche de recherche finalisée ;

— concernant l'usage des produits de la recherche : ils sont d'abord réappropriés par les acteurs eux-mêmes et permettent, moyennant quelques autres conditions, la *production du changement proprement dit*, c'est-à-dire l'*engagement effectif de nouvelles pratiques*, de nouvelles démarches, de nouveaux comportements. Ils sont également susceptibles d'être intégrés dans la propre démarche de recherche et d'action d'*acteurs placés dans des situations semblables* (d'où l'intérêt de la communicabilité) ;

— concernant ses effets : au-delà de l'appropriation des résultats explicites, la recherche produit chez les acteurs concernés un effet de *transformation* de leurs dispositions et *attitudes vis-à-vis de l'action, et de leurs capacités à conduire une action*. Elle fonctionne donc comme un véritable *processus d'apprentissage*, d'ailleurs souvent utilisé comme tel dans la formation des praticiens.

Tableau de synthèse

Démarche de recherche de type classique

Démarche de recherche finalisée ou liée à l'action

Objet de la démarche de recherche

Obtenu par transformation de la demande de recherche en problème de compréhension du fonctionnement d'un ensemble de réalités physiques ou sociales.

Correspond à un engagement dans la conduite d'une action de transformation du réel et à la formulation d'un problème relatif à cette conduite.

Composantes de fonctionnement de la démarche de recherche

Elaboration d'hypothèses de lecture du réel, c'est-à-dire d'idées de relations possibles entre deux ou plusieurs catégories de réalités.

Explicitation d'objectifs ou d'hypothèses d'action, relatives à des transformations souhaitables du réel.

Délimitation (au moyen d'indicateurs), production et traitement d'informations relatives à ces réalités et à leurs relations.

Délimitation (au moyen d'indicateurs), production, traitement et analyse d'informations congruentes avec ces objectifs.

Définition des rôles des acteurs spécifique à la démarche de recherche.

Définition des rôles dans la recherche et dans la conduite de l'action ne différant pas sensiblement.

Résultat : production de savoirs, c'est-à-dire confirmation de l'existence des relations posées en hypothèse.

Résultat : production de nouvelles représentations relatives à un ou plusieurs aspects de la conduite d'une action de transformation du réel.

Usage direct dans la pratique

Outils pour les activités de compréhension par les individus de leur environnement et de leurs propres pratiques.

Engagement effectif de nouvelles pratiques, de nouvelles démarches, etc. Production de changement.

Référent général de la démarche

Notion de scientificité.

Notion de rationalité.

Exemple

Etude sur les déterminants de la demande de formation.

Analyse de la demande de formation d'un public particulier.

En conclusion

Qu'on ne s'y trompe pas : cette distinction entre deux grandes formes de recherche ne reproduit pas, à proprement parler, la distinction/hiérarchisation traditionnelle opérée entre recherche fondamentale et recherche appliquée, la première ayant pour but de fournir les savoirs théoriques que la seconde appliquerait à l'action. Nous l'avons vu, les savoirs théoriques n'étant que des relations entre les faits, ils ne peuvent en tant que tels constituer des guides pour l'action. Par ailleurs, il semble que les démarches de recherches finalisées, dont l'intense développement n'est que récent, soient dans un certain nombre de cas des formes de recherche plus difficiles à conduire que bon nombre de recherches de type classique.

Il convient peut-être d'ajouter enfin que nous n'avons exploré cette distinction que dans une perspective d'analyse (sommaire !) des démarches de recherche. L'approfondissement de cette distinction à propos de la conduite même des activités de recherche pourrait, semble-t-il, présenter de multiples conséquences pratiques, signalons-en quelques domaines :

— au niveau des directions de recherche et de travaux, qui ne supposent probablement pas les mêmes attitudes et exigences selon le type de recherche engagée ;

— au niveau de l'organisation des laboratoires et lieux de recherche qui n'ont pas forcément les mêmes types d'interlocuteurs, les mêmes types de fonctionnement ou les mêmes modes de gestion du personnel selon le type de recherche ;

— au niveau de l'organisation du champ de la recherche lui-même : il n'est pas sûr, en effet, que les formes de financement, la diffusion des résultats, les modes de reconnaissance et de certification soient les mêmes selon les cas.

... Sans compter l'organisation des champs professionnels eux-mêmes de façon à ce qu'ils permettent le développement de recherches finalisées et classiques. C'est le plus difficile, et probablement aussi le plus important.

Mais nous ne faisons là, bien entendu, qu'introduire ou rappeler quelques données d'un débat qui, lui aussi, doit être probablement mené si l'on entend promouvoir en formation toutes les formes de recherche.

J.-M. B.